79e ANNEE. — N° 74. MERCREDI 28 JUIN 1939.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Ce ne sont pas les attaques des Allemands qui ont ruiné le traité de Versailles, mais notre folie de renoncement. Aucun traité, quel qu'il soit, n'y aurait résisté !

Qu'est-ce qu'on n'a pas dit contre le traité de Versailles ? Quel est le discoureur de meetings, l'orateur d'estaminet, le polémiste en mal d'arguments, le distingué péroreur de salon qui ne l'a pas mis en pièces pour le refaire comme il aurait été fait si l'on avait eu recours à leur infaillible sagesse ?...

A côté de ces critiques d'ignorants ou d'imbéciles, de ces gens qui tranchent de tout sans rien savoir et sans vouloir se donner la peine d'apprendre d'abord les choses qu'ils ont la prétention d'enseigner, il y a eu celles des hommes de parti qui s'en servaient contre leurs adversaires politiques et aussi celles des doctrinaires imbus d'une idée préconcue et n'admettent pas que les réalités ne se soient pas soumises à leur idéologie systématique !

Bref, comme ce que l'on imagine est toujours meilleur que ce qui est, on se faisait la partie belle en accablant ce malheureux traité. « Il aurait fallu !... Il n'aurait pas fallu !.., » Combien de fois l'avons-nous entendu ?

⁂

A remarquer que ces critiques sont contradictoires. Tel reviseur tient pour inadmissible ce que tel autre proclame indispensable. De sorte que si l'on réunissait pour le refaire tous ces gens dont chacun propose son « ours », ils s'entendraient bien moins encore que ses premiers auteurs, lesquels avaient tout de même édifié une construction qui tenait sur ses bases et qui, avec d'incontestables défauts, se trouvait être la moins mauvaise de celles qu'on pouvait construire.

Se doute-t-on seulement dans le grand public des obstacles qu'il a fallu surmonter pour aboutir ? Des rivalités, des ambitions contraires, des intérêts opposés qui mettaient aux prises les négociateurs entre eux ? Des résistances, des assauts, des batailles que Clemenceau a dû affronter pendant des mois, souvent contre Lloyd George, parfois contre les Italiens et de temps en temps contre Wilson.

André Tardieu, qui a vu les choses de prés, publie dans *Gringoire* une série d'articles, bourrés de documents authentiques — qu'il réunira sans doute en volume — et dont la lecture passionnante porte la lumière sur certains de ces débats heurtés, parfois tragiques et presque complètement ignorés ! ! !

Ah ! nous aurions voulu les y voir, ces superbes dénigreurs qui nous expliquent dans leurs articles ou dans leur discours ce qu'ils auraient fait, eux, s'ils avaient été chargés de reconstruire l'Europe !

⁂

Certes, on savait que si une guerre de coalition est difficile à conduire, il y a quelque chose de beaucoup plus difficile encore, c'est une paix de coalition.

Celle-ci mettait aux prises au moins les quatre grands coalisés : France, Angleterre, Etats-Unis, Italie. Quatre intérêts différents. Chacun tirant à soi ! Chacun se déclarant lésé au détriment du partenaire favorisé. Dès que le péril commun qui les associait a disparu, dès que la bataille a été finie, ces alliés d'hier sont devenus adversaires. Ils n'ont cessé de se battre ensemble contre l'ennemi que pour se disputer entre eux !

On oublie toujours cela quand on parle du traité de Versailles.

A la fin d'une guerre, s'il ne reste face à face que le vainqueur et le vaincu, celui-là impose à celui-ci sa volonté ! C'est simple et facile à pratiquer. En 1871, la Prusse victorieuse a dicté ses conditions à la France battue. Elle a fait comme elle a voulu le traité de Francfort !

A Versailles, c'est entre les vainqueurs, seuls, qu'il a fallu en établir les conditions.

Quelle différence ! Sans tenir compte, par ailleurs, de l'immensité, de la complexité des problèmes à résoudre !

⁂

Au demeurant, il n'est pas vrai que ce traité ait été si mauvais ! C'est la manière dont on l'a défendu qui n'a rien valu. Et les coupables de ses défaillances ne sont pas ceux qui l'ont fait, mais ceux qui l'ont laissé défaire !

Là-dessus, M. Julien Benda répond très exactement ce qu'il faut répondre à un article... au moins fâcheux de M. Joseph Barthélémy. Et je ne vois rien de mieux à faire que de lui emprunter son argumentation. Il écrit dans l'*Ordre :*

« Le même penseur voulant bien « reconnaître que les engagements « pris depuis vingt ans par les nations en temps de paix ont été suivis des plus douloureux mécomptes, se demande si les traités « conclus après la guerre [il veut « dire après une nouvelle guerre] se « seraient montrés plus solides.

« *Il oublie que si le traité de Versailles est, en effet, à demi détruit, « c'est parce que ceux qui l'ont édifié n'ont pas voulu le défendre. Le « traité de Francfort, au lendemain « de la guerre de* 1870, *est parfaitement resté intact pendant quarante-quatre ans et on peut affirmer « que si les Allemands avaient gagné « la guerre de* 1914, *ils auraient su, « eux, faire respecter le traité dont « ils l'auraient fait suivre... La ruine « des pactes qui suivent les guerres « n'est nullement une fatalité historique, surtout quand cette ruine « commence immédiatement après la « guerre et qu'elle est encouragée « par les vainqueurs eux-mêmes, ré« solus, selon le mot de Clemenceau « rapporté par André Tardieu, à se « faire pardonner leur victoire... Là « encore nous sommes en pleine fan« taisie. »*

⁂

Ce ne sont pas les attaques des Almands qui ont ruiné le traité de Versailles, mais notre folie de renoncement. Aucun traité, quel qu'il soit, n'aurait résisté à cette politique de reculs pratiquée par les Alliés dès après la guerre...

Se faire pardonner leur victoire ! Le mot de Clemenceau est affreusement vrai ! Cela leur a servi, non pas à désarmer les Allemands, mais à les renforcer pour préparer contre nous une nouvelle guerre.

Car il y a quelque chose qu'ils nous « pardonnent » moins encore que notre victoire, c'est notre renoncement et notre abdication !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Le sylphe foudroyé

Dans un asile, en Suisse, vit depuis vingt ans, dans une demi-inconscience traversée d'éclairs, un pauvre dément tantôt docile et silencieux, tantôt secoué par des hallucinations guerrières. Alors il entend gronder les canons, voit les soldats autour de lui. Puis le calme revient et au son de la musique de Petrouchka *ou du* Carnaval *son esprit s'apaise. L'homme qui vieillit ainsi, retranché des vivants, privé de raison, confiné dans la solitude, a passé sur la terre comme un météore, laissant derrière lui un long sillage lumineux. Car cet homme c'est Nijinsky.*

Il était vraiment le génie ailé de la danse. L'air était son élément. Il se mouvait dans la saltation.. Il reposait dans l'espace comme le commun des mortels est fixé au sol. A partir du moment où il paraissait en scène il n'avait plus d'attaches avec la terre. Il bondissait en jets perpétuels qui s'enchainaient les uns avec les autres, plus haut, toujours plus haut, tel le sauteur de Banville qui d'un dernier coup d'aile se perd dans les étoiles. Quand, dans le Spectre de la Rose, *aux derniers accords de l'*Invitation à la Valse, *il s'envolait littéralement d'un seul bond par la fenêtre ouverte, il semblait ne plus appartenir à ce monde et avoir rejoint d'une envolée le ciel nocturne.*

Pourquoi le demi-dieu s'écrasa-t-il un jour terrassé par la folie ? C'est un grand mystère. Plus rien de ce qu'il fut n'a survécu. Tout ce qui était lumière en lui est devenu ombre.

Un hebdomadaire illustré publie cette semaine une série de photographies bouleversantes. On y voit Serge Lifar danser devant Nijinsky pour ranimer dans son cerveau obscurci les souvenirs lointains. Et de fait, ô miracle, voici qu'un instant le démon de la danse reprend possession de l'homme et que d'un bond il s'élève...

J'ai longuement regardé ces images émouvantes et je voudrais dire ce qui en elles m'a paru le plus déchirant. C'est que, même s'il n'était point perdu dans son rêve, Nijinsky serait aujourd'hui cet homme grisonnant, au corps épaissi, au visage de vieux kalmouk. Oui, le beau danseur inouï et ambigu, le sylphe et le faune seraient ce vieil homme avec qui nous confronterions en vain nos souvenirs. C'est là le tragique de tout destin, mais comme l'aspect de la décrépitude est déchirant quand il recouvre un être qui incarna dans sa jeunesse la beauté du monde ! Rien en lui ne transparaît plus de ce qu'il fut : une autre enveloppe le recouvre.

C'est en cela que Nijinsky, même s'il était encore plein de raison, serait mort et que son visage égaré ne me paraît pas plus terrible que s'il portait les seuls stigmates du déclin.

Pierre LŒWEL.

Informations

Négociations anglo-franco-russes

L'atmosphère qui règne à Moscou à l'égard des négociations anglo-franco-russes n'est pas aussi encourageante que l'attitude adoptée par M. Maisky au cours de ses entretiens avec lord Halifax.

M. Molotov n'a pas beaucoup de souplesse diplomatique, et les instructions rigides de son gouvernement ne facilitent pas sa tâche de négociateur. De l'avis des gouvernements de Londres et de Paris, M. Naggiar, sir William Seeds et M. Strang ont fait de leur mieux pour dissiper les doutes et calmer les soupçons de l'U.R.S.S., mais sans succès jusqu'à maintenant.

Un pacte balkanique

M. Gafenco, ministre roumain des affaires étrangères, élaborerait actuellement le texte d'un pacte défensif entre les puissances ayant déjà adhéré à l'Entente balkanique.

Aux termes de ce nouveau pacte, la Turquie, la Grèce et la Roumanie devraient automatiquement se porter au secours de la Yougoslavie.

Un article de M. Gœbbels

M. Goebbels publie dans le « Voelkische Beobachter », un article intitulé « Les mains coupées ». (Il s'agit des mains d'enfants que des soldats allemands auraient coupées pendant la guerre, légende dont le ministre attribue l'invention à la propagande britannique).

Voici la conclusion de cet article :

« Si les Anglais veulent un conflit armé avec l'Allemagne, ils l'auront. Ils ne devront pas seulement se battre avec ses dirigeants, mais avec un peuple de quatre-vingts millions d'hommes unis derrière le Führer. Ils feraient donc mieux de chercher à s'expliquer autrement. Cette méthode ne les mènerait pas au succès et leur ferait perdre leur empire. C'est pourquoi on rend service à l'Angleterre en lui conseillant de s'exercer au réalisme, d'apporter plus de clarté dans son jugement sur l'Allemagne, de renoncer aux phrases et aux menaces vides et de regarder en face les faits, durs et immuables. »

Menaces japonaises

Le « New-Zeeland Herald », journal de la nouvelle Zélande britannique, publie l'important document que voici :

« Pendant la crise européenne de septembre dernier des croiseurs japonais furent aperçus au large de la Nouvelle Guinée. Le département australien de la défense confirme ce rapport, mais se montre très réservé sur cette question.

Certains résidents bien connus de la Nouvelle-Guinée, sur la fin de septembre, envoyèrent en toute hâte leurs familles en Australie par avions postaux étant avertis que les navires japonais se trouvaient à portée de la main.

Le gouvernement australien a conservé son habituel silence, mais il n'en demeure pas moins vrai que pendant les journées des 27 et 28 septembre les possessions françaises et anglaises du Pacifique ont été en grand danger de mort. Les Japonais étaient prêts à l'attaque, les flottes anglo-françaises étant, de nécessité absolue à ce moment, groupées en Europe.

Le terrorisme en Palestine

Douze juifs exprémistes appartenant à « l'Association militaire nationale » et qui étaient les auteurs d'une propagande séditieuse incitant leurs coreligionnaires à prendre les armes « pour la résurrection de Juda par le feu et par le sang » ont été arrêtés.

Les milieux juifs organisent un mouvement pour lutter contre ce terrorisme. Ils ont publié un appel à la discipline à la population juive pour la détourner d'une action politique criminelle qui risquerait de provoquer une scission au sein de la communauté israélite et de susciter une guerre civile intestine.

Navires de guerre anglais à Tché-Fou

Le consul d'Angleterre à Tché-Fou, port ouvert du Chan-Toug, a été obligé de faire appel aux autorités navales britanniques pour réclamer d'urgence l'envoi d'un navire de guerre, afin d'assurer la protection de la vie et de la propriété anglaises dans ce port. Il a annoncé qu'une violente campagne anglophobe a éclaté à Tché-Fou.

Deux navires de guerre anglais sont arrivés à Tché-Fou, en réponse à l'appel du consul.

Le blocus de Tien-Tsin

Le blocus de Tien-Tsin continue avec la même sévérité.

Dimanche matin, deux Anglais ont à nouveau été déshabillés par des sentinelles japonaises et obligés d'aller chercher leurs vêtements dans la rue.

D'autre part, dimanche matin, le journal japonais « Taïriku Shimbun » publie un article dans lequel est envisagée l'éventualité de faire occuper la concession anglaise de Tien-Tsin par des troupes japonaises.

EN PEU DE MOTS...

— Les milieux politiques romains laissent entendre que le roi Boris de Bulgarie pourrait prochainement se rendre à Rome accompagné du président du Conseil bulgare.

— Une importante firme d'aviation américaine a signé avec la Turquie un contrat pour la fourniture de 50 petits avions d'entraînement, dont la construction sera entreprise immédiatement.

— Les autorités militaires américaines ont révélé les détails d'un nouveau canon capable de tirer des obus de 50 kilos dont plusieurs modèles sont fabriqués par les arsenaux, et à une distance de 24 kilomètres.

— Le « Journal Officiel » publie la situation du fonds de stabilisation des changes en France. Il y avait fin février 1939, 17 milliards et demi d'or contre 2 milliards fin octobre 1938.

— On mande de Tsinking à l'Agence Doméï, que 15 avions soviétiques ont été abattus aux environs du lac de Buir, portant à 133 le nombre des avions soviétiques abattus depuis le 20 mai.

— On annonce que le comte Ciano se rendra à Barcelone entre les 8 et 10 juillet à bord d'un navire de guerre et qu'il serait accompagné de nombreux experts du ministère italien des Affaires étrangères.

NOS ÉCHOS

Expérience démonstrative.

Chez un compère fort connu pour sa ladrerie, arrive un jour un de ses amis non moins célèbre pour la même raison.

Avisant une superbe bibliothèque bien fournie, il lui demande :

— C'est magnifique, mon cher, une telle bibliothèque. Je manque justement de lecture en ce moment, pourrais-tu me prêter quelques ouvrages ?

— Impossible, mon vieux, c'est un principe, je ne prête rien.

— Mais, pour quelle raison, voyons ?

— Entre nous, je dois t'avouer que j'ai formé toute ma bibliothèque par des bouquins empruntés.

Précaution.

Un vieil homme est au plus mal. Le médecin vient de partir, sans laisser d'espoir.

— Tout ce que vous pouvez faire, dit-il à la femme, c'est de lui cacher la vérité. Mais il est usé jusqu'à la corde !

Le docteur parti, la fermière réconforte son homme, puis s'installe à sa table pour, dit-elle, faire un mot à l'oncle Denis :

— Faut ben qu'j'lui dise qu't'es mieux, beaucoup mieux !

Et quelques minutes plus tard :

— A propos. mon homme, comment qu'ça s'écrit « enterrement » ?

Changement.

Deux négociants écossais se retrouvent après être longtemps restés sans relation.

— Qu'est-tu donc devenu ?

— Je me suis, mon cher ami, associé avec un banquier. Lui avait l'argent et moi l'expérience.

— Tu as donc une très bonne place, à présent ?

— Oh ! tout est rompu, depuis quelques semaines. Car aujourd'hui, notre association n'a plus de raison d'exister, c'est lui qui a de l'expérience et moi l'argent.

Machinalement.

Au dernier Conseil des ministres, tout en écoutant fort attentivement les renseignements que donnait M. Paul Reynaud sur ses projets financiers, M. Georges Mandel, machinalement, faisait avec la feuille de papier blanc qu'il avait devant lui une petite cocotte :

— La poule aux œufs d'or ? interrogea malicieusement M. Campinchi, ministre de la Marine.

— Elle-même, répondit M. Mandel sur le même ton, mais je vous préviens : elle ne pond plus que des œufs brouillés!

Attente respectueuse.

Philippe, un bon à rien, ne cesse de demander de l'argent à toute sa famille. En ce moment il se trouve chez son oncle.

— Pouvez-vous, mon oncle, me prêter cent francs ?

— Tu es un paresseux, un parasite... Tant que je vivrai tu n'auras rien de moi ! s'écrie le parent.

— Bien, mon oncle ; j'attendrai, répond Philippe, respectueux.

Mauvaise habitude.

— As-tu été sage à l'école ? demande Mme Gustou à son plus jeune.

— J'ai été puni parce que je ne trouvais pas le Groenland !...

— Ça ne m'étonne pas. Tu ne sais jamais où tu mets tes affaires !...

En auto.

— Hector, ralentis un peu : je n'aime pas aller si vite...

— Je sais, je sais : tu as mis cinquante ans pour arriver à la quarantaine.

LE LISEUR.

LES FINANCES ALLEMANDES

Depuis l'avènement d'Hitler, l'évolution de la Reichsbank était manifeste. Le point d'arrivée est la transformation toute récente de l'organisation de la Banque d'Empire.

En quelques mots, le statut de la Banque consiste dans la mise entre les mains du Führer de l'institut d'émission allemand. C'est le Führer qui le dirigera ; c'est lui qui prendra les décisions essentielles. C'est lui qui fixera les avances (?) de la Banque à l'Etat, la quantité de bons du Trésor qu'elle escomptera. Il y a bien un conseil de direction ; mais il ne prendra plus de décisions exécutoires. Il y a une assemblée générale des actionnaires, mais elle n'aura d'autre rôle que d'entendre des rapports.

Le Führer ajoute à ces organismes débiles un petit conseil de personnes choisies par lui et qui préparera ses décisions :

La Reichsbank n'est donc plus une Banque d'Etat, c'est l'organisme financier du parti nazi, campé en territoire allemand...

La presse allemande, exécutant les ordres du Führer, ne dissimule pas les buts visés et le nouveau rôle monétaire de la Banque :

« La stabilité politique, d'une part, « l'importance des tâches à accom« plir, d'autre part, permettent et « rendent parfois nécessaires les so« lutions instantanées qui doivent « être exécutées *à tout prix.* »

Par exemple, pendant l'été 1938, le Führer donna l'ordre de construire sans aucun délai la ligne Siegfried. Les énormes travaux ainsi entrepris ont entraîné des dépenses gigantesques. De même, la mobilisation de 1938 lors de l'agression contre la Tchéco-Slovaquie. De même encore, le financement de l'intervention allemande en Espagne. Au début de 1939 ce fut l'occupation de la Bohême et de la Moravie.

La réorganisation de la Reichsbank facilitera le paiement des dépenses déjà engagées et le financement de toutes opérations analogues, en particulier la construction de fortifications sur la frontière polonaise.

D'un mot, la Reichsbank est purement et simplement un *instrument de guerre.* Le Reich se considère comme en état de guerre ; le financement de la guerre est assuré par le papier-monnaie.

Il y a là une nouvelle preuve des véritables intentions du gouvernement allemand. Il forge un engin de guerre. A vrai dire, il ne dissimule rien.

Cela n'a pas d'importance immédiate pour les voisins de l'Allemagne. Depuis longtemps, la Reichsbank, par des procédés compliqués, finançait la politique nazie ; en réalité, tous les procédés aboutissaient à l'inflation.

Il ne pouvait pas en être autrement. Une banque centrale d'émission n'a pas de fortune propre. Elle n'a d'autre baguette magique que la machine à imprimer des billets. Elle se sert de cette machine soit directement, ouvertement, cyniquement, soit par subterfuges au moyen de l'escompte de papiers d'Etat.

Le 15 juin 1939, la méthode des subterfuges a pris fin. C'est la méthode directe et cynique qui, désormais, sera ouvertement employée.

Ceci n'intéresse guère que les Allemands. Leur ruine était déjà consommée. Il n'existe plus, désormais, aucune chance de salut, si faible soit-elle. Le sort de la monnaie allemande était déjà scellé : c'était la banqueroute certaine. La nouvelle organisation confirme ce destin inéluctable et rend impossible toute renaissance du crédit public allemand.

Pour les Allemands, c'est un coup terrible. La population allemande est condamnée irrémédiablement *pour de longues années* à une misère atroce. C'est un spectacle tragique que celui d'un peuple dépouillé, ruiné, abruti, condamné à la misère pour des décades, et poussé à la guerre dans le vain espoir d'échapper à cette déchéance.

Sans doute, le gouvernement allemand fait-il écrire par ses valets de plume :

« Le Führer devient lui-même le « garant de notre monnaie (!). Il a « toujours affirmé que la stabilité « monétaire était la première condi« tion d'une politique économique, « et ce principe demeure (!). La mon« naie ne dépend pas d'on ne sait « quelles prescriptions formelles mais « *uniquement* du fait que tout ache« teur en possession d'un mark « puisse obtenir une marchandise « ayant cette valeur. La monnaie est « maintenue stable par la politique « nationale-socialiste des prix et des « salaires et par la mobilisation de « toutes les énergies productrices du « pays. La nouvelle loi écarte la pos« sibilité d'étouffer la production par « des restrictions de crédits. La sta« bilité de la monnaie allemande « n'est pas garantie par un stock « d'or et de devises, mais par le rap« port entre la circulation monétai« re et la vente des biens consom« mables. »

Ce verbiage est un tissu d'absurdités. La vérité est beaucoup plus simple. Le mark n'a aucune valeur à l'étranger : il n'est acquis — à prix réduit — que par ceux qui sont obligés de faire quelque paiement en Allemagne.

En Allemagne, le mark n'a pour soutiens que la violence et la peine de mort.

Voilà la grande différence entre la Reichsbank et la Banque d'Angleterre ou la Banque de France.

Qu'un peuple puisse être conduit ainsi à la misère et à l'abrutissement sans réaction cela en dit long sur la lâcheté et la bêtise humaines.

La Reichsbank n'est plus une banque centrale : c'est une fabrique de fausse monnaie.

Que fait-elle donc à la Banque des règlements internationaux de Bâle, dont la mission essentielle est de faciliter la stabilité des monnaies dans le monde. Peut-on tolérer la présence d'une officine de faux-monnayage officiellement déclarée dans une réunion de banques honorables [De « *l'Ere Nouvelle* »].

Gaston JÈZE.

Chronique du Lot

Pour les planteurs sinistrés en 1938

« Le directeur des tabacs à M. le Secrétaire de la Fédération des planteurs de tabac du Lot et de l'Aveyron.

« En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil d'administration de la Caisse d'assurances du Lot, dans sa réunion du 17 juin courant, a arrêté définitivement les indemnités à payer aux planteurs sinistrés en 1938.

« Le procès-verbal de la séance et les pièces nécessaires seront adressés, dès que possible, à l'administration centrale, afin que la Caisse autonome puisse alimenter la Caisse d'assurances déficiente.

« J'ai tout lieu de croire et d'espérer que vers le 20 juillet prochain, les fonds nécessaires seront mis à notre disposition pour effectuer les paiements dont les mandats sont d'ailleurs préparés en totalité.

« Veuillez agréer, etc... »

POUR LES PLANTEURS DE TABAC

Voici la réponse du directeur des tabacs à la requête présentée par le secrétaire de la Fédération des planteurs, au nom du bureau :

« Cahors, le 22 juin.

« Monsieur le Secrétaire,

« Par lettre du 18 juin dernier, vous avez bien voulu me demander de reporter du 25 juin au 2 juillet la date de la destruction des semis et de la clôture de la transplantation.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à ce jour le repiquage doit être considéré comme terminé dans les deux départements ; les quelques cultivateurs, d'ailleurs extrêmement rares, qui n'ont pas effectué leur transplantation malgré le temps très favorable actuel, n'ont été gênés ni par la pénurie du plant, ni par la difficulté de préparation des terres.

« Beaucoup de planteurs ont déjà détruit la presque totalité de leurs planches. Il en est de même des semeurs professionnels.

« Enfin, les opérations d'inventaires vont commencer le 3 juillet prochain et jusqu'à cette date, les planteurs peuvent conserver des intercalaires dans les plantations destinées au remplacement de manquants.

« Dans ces conditions, la prorogation de la date de la destruction des semis serait contraire à l'intérêt universel et d'ailleurs parfaitement inopérant.

« Veuillez agréer, etc.

Signé : BAUDICHON. »

Le « pont » du 14 juillet

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les administrations publiques auront congé le samedi 15 juillet.

Armée

Sont promus dans les troupes coloniales : au grade de chef de bataillon, le capitaine Delory et au grade de capitaine, le lieutenant Pradelles, de la 17e région.

Service de Santé

M. Petit, médecin-commandant de la 18e région (retraité), est mis à la disposition du service de santé des troupes coloniales de la 17e région.

Par décision du 1er juin, les officiers de réserve du service de santé, MM. les dentistes-lieutenants Delprat, de la 13e région ; Ramade, de la 13e région sont affectés à la 17e région.

Gendarmerie

M. Guillo, sous-lieutenant à la 17e région, est promu au grade de lieutenant.

Notariat

M. Bédos est nommé notaire à Latronquière (Lot), en remplacement de M. Roussilhe, décédé.

P. O.-Midi

Notre compatriote, M. Jean Izard, de Martel, reçu au concours de la S.N.C.F. pour élève de bureau, est nommé en cette qualité à la gare de Souillac (Lot). Félicitations.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 12 au 19 juin 1939 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 1 homme, 3 femmes.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 14 hommes, 5 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 19 chômeurs. La semaine précédente, 21 chômeurs avaient été secourus. »

EDEN

MERCREDI, SAMEDI et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)

Un grand film de la mer entièrement en couleurs naturelles

Le Voilier Maudit

EN COMPLEMENT :

Une comédie follement gaie

La Folle Confession

tiré de la pièce d'Henri VERNEUIL

AVEC

Carole LOMBARD

LA FIÈVRE APHTEUSE

Communes restant infectées à ce jour

La Direction des Services vétérinaires communique :

Arrondissement de Cahors : néant.

Arrondissement de Figeac : commune de Théminettes : Exploitation Bouzou Charles, arrêté du 30 mai 1939. — Commune d'Anglars : Ferme des Maurelles, arrêté du 1er juin 1939. — Commune de St-Médard-de-Presque : Village de Valade, arrêté du 17 juin 1939.

Arrondissement de Gourdon : néant.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES PUISATIERS ET SOURCIERS DE FRANCE

On nous communique :

Il est rappelé aux membres actifs de la Fédération, titulaires d'une carte, à MM. les délégués départementaux et régionaux, et à toute personne que la radiesthésie intéresse, de se faire inscrire d'urgence pour participer au Congrès annuel de la radiesthésie qui aura lieu à Cahors (Lot), les 29 et 30 juillet prochain, à la Chambre de Commerce. Les adhésions sont fixées à 50 francs et donnent droit aux entrées à toutes les expériences et au banquet, qui sera servi au grand Hôtel de l'Europe, à Cahors.

Toutes les personnes que cet art intéresse et qui ne font pas partie de notre Fédération sont également invitées à participer au Congrès.

A leur intention, il a été établi des cartes de faveur qui peuvent leur être délivrées dès à présent pour la somme modique de 10 francs.

Ces cartes donnent droit aux entrées à tous les travaux du Congrès, mais elles ne donnent pas droit au banquet.

Faites vous inscrire sans retard et avant le 25 juillet 1939, terme de rigueur.

A toute adhésion et demande d'inscription, prière de joindre un timbre pour envoi des cartes.

Pour tous renseignements complémentaires et demandes d'inscription adresser vos cotisations à Mme Chaubard, Déléguée départementale de la Fédération des radiesthésistes de France à Gourdon (Lot).

Congrès des officiers et sous-officiers de réserve

Le Congrès de la Fédération départementale des Officiers de réserve républicains aura lieu à Gramat le 2 juillet dans la salle du Cinéma Moderne, à 10 heures. En même temps aura lieu la réunion des Sous-Officiers.

Ordre du jour : Désignation du Bureau de la Fédération départementale ; rapport moral ; divers.

A l'issue de la réunion un déjeuner amical réunira les congressistes.

Les camarades non incrits mais qui désirent se faire inscrire à notre groupement sont instamment priés de répondre à notre appel.

Pour la participation au déjeuner, envoyer tout de suite son adhésion au camarade Mazeyrat, à Lavergne (Lot).

Le Bureau.

La validité des cartes d'Anciens Combattants

Les titulaires de la Carte du Combattant sont informés que, par arrêté de M. le Ministre des Pensions, en date du 24 mai 1939, la validité des cartes de combattant (cartes jaunes), délivrées depuis 1933 est prorogée jusqu'au 31 juillet 1940.

Sont seules périmées et sans valeur les cartes de couleur verte.

Commission départementale des monuments naturels

La liste des industriels du département du Lot aménageant ou utilisant l'énergie hydraulique et susceptibles de désigner leur représentant auprès de la commission départementale des monuments naturels et des sites sera déposée à la préfecture le 26 juin 1939.

Dans les trois jours qui suivront cette date, tout industriel qui se prétendra indûment omis pourra réclamer son inscription ; tout industriel figurant sur la liste pourra demander la radiation d'une personne indûment inscrite.

Les réclamations seront faites sans frais à la préfecture : il en sera donné récépissé.

Battue aux renards

Une deuxième battue aux renards a eu lieu à St-Clair et a donné de bons résultats.

M. Bourgade, un des chasseurs, a abattu deux renards. Félicitations.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 28 JUIN — SAMEDI 1er
DIMANCHE, 2 JUILLET (*à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée*)

Deux grands films

SPINELLY — Pierre RENOIR
Jean YONNEL

DANS

Boissière

d'après le célèbre roman de Pierre BENOIT, de l'Académie Française

BERVAL — Colette DARFEUIL
LARQUEY

dans un film rigolo

Un soir... à Marseille

LE STATIONNEMENT

Vous circulez avec votre véhicule (bicyclette, charrette à bras, charrette à chevaux, moto, auto) tous les jours, mais savez-vous où vous ne devez pas stationner ? Et si vous croyez le savoir êtes-vous certain que rien ne vous a échappé et qu'un jour vous ne serez pas passible d'une contravention ? C'est pour cela qu'à votre intention les Vieux du Volant ont réuni ci-dessous les indications qui vous permettront de ne pas « récolter » un procès-verbal.

En principe, il est interdit de stationner plusieurs heures sur la chaussée d'une rue ou d'une route. Il est également interdit de stationner sur un passage réservé aux piétons, à moins de quinze mètres d'un arrêt d'autobus ou de tramway, devant l'entrée d'une porte cochère, à moins de dix mètres d'un croisement, au sommet d'une côte, dans un tournant et naturellement en double file. En un mot, tout véhicule en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation et à ne pas entraver l'accès des propriétés.

Le long des routes les véhicules en stationnement seront rangés de préférence sur les accotements.

Dans les voies étroites, le stationnement se fera d'un seul côté ; en ville, on s'arrêtera du côté des numéros pairs les jours pairs et du côté des numéros impairs les jours impairs.

N'oubliez pas, enfin, d'entraver votre attelage ou d'arrêter votre moteur.

Mais, souvenez-vous que si la chaussée permet le passage simultané de trois véhicules (deux se croisant, un en stationnement) le stationnement ne peut être interdit, mais simplement limité.

Les bons conducteurs, du cycliste à l'automobiliste, se font remarquer en respectant ces indications. C'est d'ailleurs ce qu'ont toujours fait les Vieux du Volant ; depuis un minimum de quinze années, leurs adhérents conduisent sans accident : c'est une référence bien supérieure à l'annonce de « moyennes » soi-disant extraordinaires et qui n'ont été obtenues, si elles sont vraies, qu'à l'aide d'imprudences coupables. Automobilistes, si vous êtes de cet avis, écrivez aux Vieux du Volant, 8, rue de l'Arcade, Paris.

Chambre de Commerce du Lot

Taxe d'armement

La Chambre de Commerce du Lot invite ses ressortissants assujettis à la taxe d'armement à faire le plus tôt possible leur déclaration d'existence au bureau des Contributions Indirectes de leur domicile.

Elle leur rappelle qu'ils ont le choix entre deux modes de paiement : soit la déclaration mensuelle, soit le régime du forfait si leur chiffre d'affaires annuel n'est pas supérieur à 500.000 francs.

Un modèle de déclaration est tenu à la disposition des intéressés par le Secrétariat de la Chambre de Commerce qui leur fournira, en outre, tous renseignements complémentaires utiles.

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS

BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7e

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Chasse en temps prohibé. — Cinq nemrods domiciliés à Montaigu-du-Quercy (Tarn-et-Garonne), MM. François Suaires, Bach, Goudon, Rigal, Couaillac, chassaient sur la limite du Lot, lorsque survint le garde-chasse, M. Cayrat qui leur dressa contravention, affirmant qu'ils chassaient sur le territoire de la commune de Valprionde (Lot).

Les prévenus affirment qu'ils étaient sur le territoire du département de Tarn-et-Garonne. Après plaidoirie de Me de Valon le tribunal renvoie le jugement à huitaine.

Blessures involontaires. — Mme Marthe Lavergne, de Nadillac, descendait, un jour de foire, sur la place Galdemar à Cahors, d'un autobus, lorsqu'elle faillit mettre le pied sur l'étalage d'un marchand forain, nommé Reicher Mendel, de Montceau-les-Mines. Celui-ci, pour préserver sa marchandise, referma violemment la portière de l'autobus, blessant au pied Mme Lavergne.

Le tribunal condamne Mendel à 16 francs d'amende avec sursis.

Vol d'un chien de chasse. — M. Jean Mazet, briquetier à Fumel, est poursuivi pour avoir, de passage à Cazals, emporté un chien errant qu'il trouva sur la route. M. Jean Mazet déclare qu'il ne voulait pas garder le chien et qu'il le rendit dès qu'il connut le nom du propriétaire.

Après plaidoirie de Me Tassart, le tribunal relaxe M. Mazet.

Etranger en défaut

Pour défaut de carte d'identité d'étranger, le nommé Scolari Gelindo, sujet italien, manœuvre à l'entretien de la voie ferrée de Cahors-Brives, s'est vu gratifier d'un procès-verbal.

CAHORS

JUSTE PROPOSITION

L'ouverture de la pêche a eu lieu samedi 17 juin, et, comme bien l'on pense, les amateurs de bonne friture, sont, chaque jour, relativement nombreux sur les rives du Lot. C'est tout naturel !

Et, certes, la plupart, ont peut même dire, presque tous, en pêchant loyalement, normalement, ne rentrent jamais bredouilles.

Mais, malheureusement, il y en a qui ne sont jamais satisfaits : plus ils en ont, plus ils en veulent, et ils n'hésitent pas à employer les pires moyens.

C'est ainsi que, ces jours derniers, certains amateurs de poissons s'étaient permis de se livrer à la pêche dans le canal de Crégols, à l'aide de dynamite.

Il serait à souhaiter que les auteurs de pareil braconnage soient pincés et punis sévèrement. Mais, il y en a, également beaucoup d'autres qui, sans employer de dynamite, remplissent paniers et sacs de poissons de toute dimension et de toute espèce. Comment font-ils ? ? ! Inutile de dire que c'est, toujours durant la nuit, qu'ils opèrent.

Les amateurs consciencieux et loyaux de la pêche protestent contre les agissements des braconniers et nous prient de mentionner leur protestation, espérant, qu'ainsi, une surveillance sera faite. Elle pourrait être efficace. Souhaitons qu'il en soit ainsi !...

L. B.

Fédération des Œuvres Laïques

Congrès de Gourdon. — Le Congrès annuel de la Fédération des Œuvres Laïques du Lot aura lieu à Gourdon le lundi 10 juillet 1939, à partir de 9 h. 30 du matin.

Il sera présidé par notre ami Claude Bellanger, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement (Confédération Générale des Œuvres Laïques) et par M. C. Bégué, Inspecteur d'Académie du Lot, président de la Fédération départementale.

Tous les titulaires des cartes fédérales voudront assister à ce rassemblement de l'amitié. Notre jeune troupe (Los brugos carsinolos » apportera le concours de son allant et de sa gaieté. — *Le Secrétaire général de la Fédération :* Léo DELOM.

Mairie de Cahors

AVIS

La vérification périodique des « Poids et Mesures » aura lieu à la Mairie à partir du mardi 4 juillet 1939, à 9 heures du matin.

Les intéressés recevront un avertissement individuel.

Enregistrement

M. Pomarède, contrôleur spécial principal, 1re classe, à Cahors (comptabilité, garde-magasin), est nommé contrôleur spécial principal, 1re classe, à Albi (comptabilité, garde-magasin).

Nous adressons à M. Pomarède nos bien vives félicitations.

Notre excellent compatriote, M. Alibert, contrôleur spécial principal (hors-classe), à Périgueux (comptabilité), est nommé contrôleur spécial principal (hors classe), à Cahors (comptabilité, garde-magasin).

Nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Alibert qui est originaire de Cahors.

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Suzy Louradour, la gracieuse fille de nos excellents compatriotes, M. Georges Louradour, contrôleur principal des Impôts et Contributions à Rabat (Maroc) et de Mme, née Mauriès, avec M. Martinez, sous-chef de gare à Rabat.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Constantin Bories, chef de district de 1re classe à la Cie du P.-O.-Midi, à Cahors, décédé à l'âge de 52 ans.

M. Bories qui était à Cahors, depuis plusieurs années, ne comptait que des sympathies parmi tous ceux qui le connaissaient et notamment parmi le personnel du P.-O. à Cahors.

Les obsèques de M. Bories ont été célébrées à St-Antonin (Tarn-et-Garonne), son pays natal, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme veuve Bories, aux familles Bories, à la famille nos sincères condoléances.

Moto contre charreton

M. Lamouroux se rendait de Cahors à Figeac, lorsqu'à l'entrée du pont de Bouziès-Haut, la moto qu'il pilotait heurta un charreton qui avait été laissé en stationnement à l'entrée du pont. M. Lamouroux a reçu de nombreuses mais peu graves contusions ; mais la moto a subi d'importants dégâts.

Suites d'accident

Ces jours derniers, M. Louis Galet, 72 ans, propriétaire à Lavercantière, s'était enfoncé une pointe dans le pied gauche. Malgré les soins, la blessure s'est aggravée et M. Galet a dû se rendre à l'hôpital-hospice de Cahors pour y subir une opération.

Plainte

M. Deilhes, cultivateur à St-Hilaire, a porté plainte contre le sieur Nozières, retraité, qui aurait tiré, dans sa direction, plusieurs coups de fusil.

LYCÉE DE JEUNES FILLES

Baccalauréats

Sont admissibles :

Série A' : Mlles Cubaynes, Rougier.

Série B. : Mlles Bernard, Simon, Lasbouygues.

Philosophie : Mlles Alazard, Bach, Brunet, Charles, Duchet, Delmas, Doumerc, Fréjaville, Garrigou, Glangetas, Lagard, Lagarrigue, Magot, Malaval, Peindaries, Payssot, Pennes, Pezet, Roques, Roumégas, Sabrié, Salgues, Sémirot, Sénac.

⁂

LYCÉE GAMBETTA

Session de juin : ont été admissibles :

Mathématiques élémentaires: Baup Georges, de Souillac ; Mlle Besse Simone de Cahors ; Besse Henri, de Cahors ; Mlle Brousse Juliette, du Boulvé ; Brugières Jean, de Saint-Denis-Martel ; Catala Pierre, de Cahors ; Crubille Jean, de Payrac ; Deviers Henri, de Saint-Clair ; Iches Jean-Louis, de Cahors ; Muret Jean-Marie, des Junies ; Négrier Louis, de Souillac ; Rocher Raymond, des Junies ; Schyn Louis, d'Anglars-Juillac ; Treffel Jacques, de Cahors.

Philosophie : Andrieu Eloi, de Labastide-Murat ; Bergougnoux Jean, de Bach ; Breuil Jacques, de Martel ; Castanié Pierre, de Cahors ; Dauriac Pierre, de St-Julien-Lampon ; Deschamps Aymard, de Strenquels ; Dissès Jean, de Cahors ; Fages André, de Cahors, Fajoles André de Cahors ; Laplaze Lucien, de Gagnac ; Laval Roger, de Puybrun ; Pélaprat André, de Figeac ; Pomié Armand, de Montcuq ; Vidal Yves, de Payrac ; Vidilles Jean, de Prayssac ; Vizerie André, de Souillac ; Brugières Jean, de St-Denis-Martel ; Iches Jean-Louis, de Cahors ; Négrier Louis, de Souillac.

Classe de première : Albert Pierre, de Cahors ; Besse Pierre, de Cahors ; Bordas Albert, de Bretenoux ; Bozoul Roger, de Lherm ; Bris Paul, de Cahors ; Giral Pierre, de Gourdon ; Rauquié Robert, de Cahors ; Sabrié Pierre, de Cahors ; Daymard Robert, de Duravel ; Dilhac Robert, de St-Géry ; Jammes Jean, de St-Céré ; Mazure Pierre, de Luzech ; Pagès Louis, de Montcuq ; Taillade Jacques, de Gourdon.

⁂

COURS DE VACANCES

Nous signalons à l'attention des familles soucieuses de l'avenir de leurs enfants, le cours de vacances par correspondance qui vient d'être organisé par un ensemble de professeurs du département, avec le concours des « *Cours universitaires* » (Enseignement secondaire) et des « *Cours des Académies de France* » (l'Enseignement primaire supérieur).

Ils offrent l'avantage incomparable de permettre aux élèves de continuer à travailler avec les maîtres de leur établissement, selon les mêmes méthodes, avec la certitude que leur effort sera dirigé en connaissance de cause, que leurs progrès seront constatés et encouragés. Ces cours comportent la préparation complète à tous les examens de la session d'octobre : Baccalauréats, Brevets de l'Enseignement primaire supérieur, Examens de passage, Examens d'entrée en sixième. Ils s'adressent également à tous les élèves qui ont besoin de se perfectionner dans certaines matières sous la direction de maîtres spécialisés ou de leurs futurs professeurs. L'élève inscrit reçoit un plan de travail personnel, des conseils pratiques, des sujets et des corrigés imprimés, un bulletin d'appréciation. Il peut travailler à loisir, sans déranger ses vacances et opérer sa rentrée dans les meilleures conditions.

Nous conseillons vivement aux familles de ne pas attendre leur arrivée dans les classes d'examen pour remédier aux insuffisances constatées. Les cours sont en mesure de répondre à tous leurs vœux pour toutes les classes et toutes les matières.

Ils commenceront les 1er et 7 août et dureront jusqu'au 25 septembre.

Prix d'inscription : *Enseignement secondaire* — pour une matière : de 110 à 135 fr ; cours complets : de 315 à 500 fr. (baccalauréat).

Enseignement primaire supérieur : pour une matière : de 95 à 125 fr. ; cours complets : de 225 à 395 fr. (brevets).

On peut s'adresser aux professeurs des divers établissements et particulièrement pour les lycées de Cahors : à M. Salesses ; pour les collèges de Figeac : à M. Meyer ; pour les E.P.S. et Cours complémentaires de Cahors, Gourdon, etc. : à M. Salgues ; pour les E.P.S. de Saint-Céré : à M. Cazard, et d'une façon générale : à la direction départementale: M Salesses, professeur au Lycée Gambetta. Renseignements et imprimés sur demande.

Camion incendié

Vendredi, le chauffeur d'un camion prenait de l'essence au poste du garage Rey, à Marcilhac, lorsque, pour une cause inconnue, le feu se déclara brusquement.

Grâce au concours de voisins, le feu a été rapidement éteint, mais les dégâts sont assez importants.

Contraventions

Deux commerçants de Cahors ont été l'objet d'un procès-verbal par le Commissaire de police, pour défaut d'affichage des prix.

Pour défaut d'éclairage à leur bicyclette, contravention a été dressée par la gendarmerie, à M. Léopold Rigal, journalier à Cahors et Bouygues, cultivateur à Cayssac (Corrèze).

Enseignement Primaire

Liste des postes vacants pour le troisième mouvement

Postes doubles : Concots, Frayssinet-le-Gélat, Lherm, Molières, Puybrun.

Garçons (Direction) : Latronquière.

Garçons (Adjointes) Cajarc, Cardaillac, Gourdon C.C. ; Espédaillac, Mayrinhac-Lentour, Sousceyrac.

Garçons (chargés d'école) : Estal, Felzins, Laramière, Promilhanes, Rudelle, Saint-Laurent-Lolmie, Soturac, Viazac.

Filles (adjointes) : Bétaille (classe enfantine), Molières, Le Vigan.

Filles (chargées d'école) : Boissières, St-Cernin (Lauzès).

Mixtes : Albiac, Le Bastit, Beaumat, Benneviole (Cardaillac), Blars, Cambayrac, Carlucet, Flaugnac, Gaillac (Cajarc), Jamblusse (Saillac), Laborie (Prendeignes), Lascabanes, Lunegarde, Montet-et-Bouxal, Montlauzun, Pradelles (Durbans), Prouillac (Gourdon), Puyjourdes, Quissac, Rignac (Cuzance), Saignes, St-Cirq-Lapopie, St-Chignes (Gramat), Saint-Etienne (St-Paul-Labouffie), St-Geniez (Montcuq), St-Hilaire-Bessonies, St-Perdoux, St-Simon, Sonac, Soulomès, Vaillac.

Postes susceptibles de devenir vacants

Postes doubles : Lascabanes, Larroque-des-Arcs.

Garçons (chargés d'école) : Gréalou, St-Paul-de-Vern, Floressac.

Garçons (adjoints) : Puy-l'Evêque, Figeac.

Filles (adjointes) : Souillac, Puy-l'Evêque.

Mixtes : Belmont Ste-Foi, Sarrazac, Lamothe-Fénelon, Couvert (Soturac).

Un poste de lettres au Cours Complémentaire de Jeunes Filles de Cahors, le poste de Payrinhac (Mixte) peuvent être vacants pendant l'année scolaire 1939-1940, les titulaires actuelles devant y reprendre leurs fonctions au 1er octobre 1940, les nominations seront faites pour un an seulement. Les postulants devront spécifier sur leur demande qu'ils acceptent cette nomination provisoire, avec le risque d'être privés de leur poste actuel, en octobre 1940.

⁂

Les demandes établies sous la même forme que précédemment devront parvenir à l'Inspection Académique pour le 30 juin dernier délai.

ECOLE DE LA RUE WILSON

Section ménagère

« Les Cordons bleus »

Nous avons le plaisir d'informer le public que les cours de cuisine suspendus pour des raisons d'ordre matériel vont reprendre dès le samedi 15 juillet.

La Municipalité veut bien faire aménager dans le plus bref délai une cuisine provisoire. Grâce à l'intervention de son distingué directeur, M. Bourgoin, la Compagnie du Bourbonnais va faire installer, jeudi 6, un fourneau à gaz.

Un repas sera organisé pour le samedi 15 juillet, à 19 heures.

Menu : Julienne, Langouste et œufs mimosas, Haricots verts au beurre, Poulet rôti, Crème au caramel et diplomate.

Part contributive de chaque convive : 4 francs.

A 21 heures, les jeunes filles seront accompagnées comme d'habitude dans leur famille.

Se faire inscrire au plus tôt chez la directrice de l'école.

⁂

Certificat d'études primaires, 20, 23, 24 *juin* 1939. — Voici la liste des élèves de l'Ecole de la rue Wison qui ont été reçues: Astruc Janine, Auzole Simone, Bassoul M.-R., Born Marinette, Brabant Nicole, Catalina Raymonde, Conté Jacqueline, Delrieu Jacqueline, Delpage Henriette, Delcros Renée, Denat Georgette, Fialbas Henriette, Fournet Jeanne, Gérardot Gisèle, Goffre Marguerite, Ichard Suzanne, Lumbiarrès Henriette, Miquel Andrée, Montagne Ginette, Parazines Marguerite, Verdelet Colette, Vidaillac Suzanne.

ECOLE DE LA PLACE THIERS

Nous donnons ci-après la liste des élèves reçues au Certificat d'Etudes Primaires de l'école de filles de la place Thiers :

Mlles Conduché Hélène, Feyt Jacqueline, Graciannette Jeanne, Guyeu Yvette, Hugot Jacqueline, Lacombe Janine, Liffaure Madeleine, Le Mouillour Andrée, Mexès Georgette, Palame Suzanne, Roubert Marie-Louise, Sabrié Jacqueline, Vaysse Paulette.

Félicitations aux jeunes lauréats et à leurs dévouées maîtresses.

Trouvailles

Il a été trouvé : une broche par Mlle Fabre ; une paire de gants par M. Combarieu ; une robe, par M. Ruamps ; une échelle par Mme Barthes ; un billet de banque par M. Miquel.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Arrondissement de Cahors

Boissières

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de Mme Aymard, décédée après une longue maladie. Nous adressons à M. Aymard, à la famille nos vives condoléances.

Saint-Médard-Catus

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Faurel, née Hermance Coulon, directrice honoraire à Feriville (Tunisie) décédée à Alger. Elle était l'épouse de notre excellent compatriote M. Faurel, directeur honoraire d'école à Feriville.

Nous prions M. Faurel et famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Montcuq

Dans la magistrature. — Sur la liste des lauréats du Concours professionnel de la magistrature, qui vient d'avoir lieu à Paris, nous sommes heureux d'y relever le nom de M. Lespinet Robert, ancien élève du Lycée Gambetta.

Il nous est agréable de présenter à ce jeune magistrat nos sincères félicitations.

Carnet rose. — C'est avec un très vif plaisir que nous avons appris la naissance d'une superbe fillette, prénommée Simone, deuxième enfant de Mme et M. Albert Mazet, boucher à Montcuq.

Toutes nos félicitations à l'heureux papa, nos meilleurs vœux pour la santé de l'enfant et de sa jeune maman. Et nous ne saurions oublier de féliciter le grand-papa et la grand'maman si sympathiquement connus à Montcuq et dans la région.

Puy-l'Evêque

Certificat d'études primaires. — inscrits : filles, 40 ; garçons, 39 ; reçus : filles, 36, garçons, 35.

Tous les candidats et candidates présentés par nos écoles publiques ont été admis. Ce sont :

Filles : Mlles Amouroux, Colombet, Despayroux, Rigal.

Garçons : Durgueil, Pagès, Roques.

L'élève Roques, reçu premier du canton, a obtenu le prix Bousquet, professeur agrégé honoraire.

Mlle Rigal a été reçue 2e du canton. Le prix de 50 francs, offert par un généreux anonyme à l'élève reçue 1re de l'école de filles, lui sera attribué.

Ces résultats se passent de commentaires.

Acte de probité. — Mlle Landrevie Andrée, élève de notre école publique de filles, a trouvé sur la voie publique une montre en or de dame. Elle s'est empressée de la remettre au secrétaire de mairie.

Nos félicitations à cette honnête et charmante petite fille.

Duravel

Succès universitaire. — Mlle Rey Anne-Marie, fille de notre distingué maire, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, vient d'être déclarée admissible aux épreuves écrites du baccalauréat « philosophie ».

Nous sommes heureux de lui adresser nos félicitations bien sincères.

Certificat d'études primaires (filles). — Comme notre école de garçons, l'école des filles a eu son succès aux épreuves de Puy-l'Evêque. Quatre candidates sur cinq présentées ont été reçues, ce sont : Simone Calassou, Suzette Caminade, Colette Lafon et Renée Rastel.

Nous nous réjouissons avec ces lauréates et adressons à leurs maîtresses zélées et dévouées nos vifs remerciements.

Floressas

Certificat d'études. — Tous les candidats de notre école mixte aux examens du Certificat d'études primaires qui ont eu lieu cette semaine à Puy-l'Evêque ont été reçus. Ce sont : Yves Froment, Jean Vessie, Solange Laborie, Suzette Laur.

Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats et à leur maîtresse, Mme Bousquet, qui dirige notre école avec zèle et dévouement. — D.

Grézels

Certificat d'études. — Aux examens du Certificat d'études primaires qui ont eu lieu lundi 19 et mercredi 21 juin à Puy-l'Evêque, nos écoles présentaient quatre élèves qui ont tous été reçus. Ce sont : Georges Conduché, Suzanne Jacquier, Odette Buffan, Georgette Fournier.

Nos félicitations aux jeunes lauréats ainsi qu'à leurs dévoués maîtres, Mme et M. Lagard. — D.

Ne restez pas rhumatisant...

Outre que les douleurs sont pénibles, vous restez exposé à des crises dangereuses, à de redoutables déformations et peut-être à l'obligation de vous aliter. Prenez dès aujourd'hui la décision d'employer le nouveau médicament Gandol. Un cachet matin et soir fait disparaître l'état douloureux et l'enflure articulaire. En outre, l'usage régulier du Gandol par son action antiarthritique évite les rechutes et graduellement rend la santé, même dans les cas les plus rebelles. Pour dix jours de traitement, le Gandol, toujours bien toléré, vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Départ de réfugiés espagnols. — Le 22 juin sont partis quarante-six réfugiés espagnols. Ils ont été dirigés sur Cahors d'où ils ont été envoyés sur l'Espagne, par groupes.

Mme Lacas, la dévouée présidente du Comité d'accueil, les a salués à leur départ et Mlle Tronche et M. Mouysset les ont accompagnés à la gare où se trouvait M. Joqueviel, interprète.

Mlle Tronche et M. Mouysset leur ont distribué des provisions de route et une somme d'argent.

Nous sommes certains que les réfugiés espagnols garderont un bon souvenir de leur séjour chez nous, un souvenir reconnaissant à l'égard du Comité d'accueil qui a intéressé toute la population à leur triste sort.

Succès scolaires. — C'est avec un réel plaisir que nous avons appris les succès obtenus aux divers baccalauréats par nos deux Collèges.

Collège de jeunes filles : 1re partie, Mlles Simone Bachou, Thérèse Bariat, Jeanne Cels, Paulette Conort, Désirée Flaujac, Marie-France Gazeau, Arlette Granié et Jeanne-Marie Jammes.

Collège Champollion : 1re partie, MM. Louis Darnis, Armand Teyssier et Pierre Vincens.

2e partie, série Philosophie, Mlles Georgette Lafon, Simone Laval, Jeanne Pradel ; MM. Pierre Calméjane, Serge Cavanié, Fernand Delpuech et André Vignals.

Mlle Jeanne Pradel, de plus, a été définitivement reçue au diplôme complémentaire d'études secondaires, option philosophie.

2e partie, série mathématiques élémentaires : MM. Jean Cavalerie, Maurice Batut et Maurice Denis-Remis.

Nos vifs compliments à ces brillants élèves et à leurs distingués professeurs.

Le président de Syndicat d'Initiative à l'honneur. — Le Syndicat des Pharmaciens du Lot a tenu, récemment, à Luzech, sous la présidence de M. Garnal, son assemblée générale.

Les congressistes se réunirent en un banquet amical. Au champagne eut lieu une émouvante cérémonie : la remise solennelle de la Croix de la Légion d'honneur à M. Albert Delmas.

Nous renouvelons à notre ami, M. Albert Delmas, l'actif président de l'Essi figeacois, nos cordiales félicitations.

A l'Ecole hôtelière de Toulouse. — Nous sommes très heureux d'apprendre le brillant succès que vient de remporter, au concours de sortie de l'Ecole hôtelière de Toulouse, M. Bernard Gorez, fils du sympathique professeur de dessin de notre ville.

M. B. Gorez s'est classé premier et a mérité les félicitations du jury.

Nous adressons à M. Bernard Gorez, ancien élève du Collège Champollion, et à sa famille, nos meilleurs compliments.

Succès universitaire. — M. Louis Latapie, professeur de lettres au Collège Champollion, a soutenu brillamment, devant la Faculté de Toulouse, son diplôme d'études supérieures.

Sa thèse remarquable sur « la langue d'Hérondas dans les mimes » a valu à son auteur la mention « Bien ».

Au distingué universitaire nous adressons nos cordiales félicitations.

Caisse d'épargne de Figeac. — Comptes abandonnés : Les déposants dont les noms suivent sont informés que les dépôts qu'ils possèdent à la Caisse d'Epargne seront atteints par la prescription trentenaire au 1er janver 1940 et que leur montant sera réparti entre les Caisses d'Epargne et les Sociétés de Secours mutuels si ces comptes n'ont été retirés ou s'ils n'ont fait, avant le 15 décembre 1939, l'objet d'aucune opération à la demande des titulaires ou de leurs représentants.

N° du compte 2918, Moisset Joseph, 1870, 30 ans, Lentillac, 56 fr. 40. — 7209, Raffy Albertine, 1883, 10 ans, Camburat, 125 fr. 66. — 11357, Rouquette Jean-Baptiste, 1894, 31 ans, Lunan, 81 fr. 82. — 12194, Bezou Marie, femme Pradayrol Henri, 1896, 40 ans, Gorses, 87 fr. 57. — 12371, Destruel Sylvain, 1897, 20 ans, Linac, 65 fr. 76. — 12597, Pradayrol Henri, 1897, 45 ans, Terrou, 100 fr. — 12775, Doucet Eugénie-Laurencie, 1898, 13 ans, Figeac, 179 fr. 26. — 15103, Marty Denise, 1904, 13 ans, Figeac, 58 fr. 13. — 15185, Delfau Mathilde, 1904, 19 ans, Saint-Félix, 57 fr. 22. — 15665, St-Affre Joseph, 1906, 54 ans, Frontenac 64 fr. 23.

Lacapelle-Marival

Nouveau docteur. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. Paul Fricou, vient de passer avec succès ses derniers examens de médecine, près la Faculté de Paris.

Nous adressons au jeune docteur nos bien vives félicitations.

Thémines

Nécrologie. — Inhumation, samedi, 24 juin, de M. Ladirat Célestin, ancien combattant, à l'âge de 64 ans, après une longue maladie. A sa veuve, à ses deux filles, ses gendres et à toute la famille que cette disparition met en deuil, nous adressons nos bien vives condoléances.

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir, le tout prochain mariage de notre sympathique compatriote Mlle Vidal Léonce, du bourg, avec M. Marius Delpech, employé à la S.N.C.F. de St-Simon. Aux futurs époux, nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone ARCHIVES 60-92*

Hôtel recommandé par le ***Journal du Lot***

Ce journal est en lecture dans le Hall de

l'Agence Havas

62, rue de Richelieu, PARIS

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Le Concours agricole départemental. — Il est rappelé aux agriculteurs de l'arrondissement de Gourdon que c'est cette année que le concours agricole, qui a lieu à tour de rôle dans chacun des trois arrondissements du département, se tiendra dans l'arrondissement de Gourdon.

Il comprend un concours d'exploitation divisé en deux catégories :

Première catégorie : propriétaires exploitants avec ou sans domestique.

Deuxième catégorie : fermiers ou métayers.

Six mille francs de prix en argent, des médailles et des diplômes seront attribués aux concurrents.

Epaves de la rue. — Objets trouvés : Une bague, portant photo, par M. Mazet Antonin, à Moulin de Bât, près Gourdon ; une pompe de bicyclette, par Mlle Anne-Marie Taillade, place du Majou ; une pipe d'une certaine valeur, par M. Prat Pierre, 2, rue Traverse.

Don. — Mlle Boutarie Marinette, employée à l'hôtel de la Boule-d'Or, a fait don au bureau de bienfaisance d'une somme d'argent qu'elle avait trouvée sur la voie publique et qui n'avait pas été réclamée.

Au nom des bénéficiaires : « Merci ».

Labastide-Murat

Justice de paix. — M. Bergounioux, notre sympathique juge de paix des cantons de Labastide-Murat et de St-Germain, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Tout en exprimant nos regrets de son départ, nous adressons à M. Bergounioux nos vœux bien sincères de longue et bonne retraite.

St-Germain-du-Bel-Air

Hyménée. — Samedi matin a été célébré le mariage d'Alfred Constant, charcutier, domicilié au bourg, avec Mlle Marie Pendaries, domiciliée à Caussade (Tarn-et-Garonne).

Aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Foire. — Notre foire du 22 a été contrariée par la pluie qui n'a cessé de tomber en abondance toute la matinée. Aussi n'a-t-elle pas eu son importance habituelle, les apports de ce fait ont été vendus à de bons prix.

Dégagnac

Concours préfédéral de boules. C'est avec satisfaction que nous apprenons que « L'Amicale Boule » de Dégagnac a été chargée par la Fédération du Plateau Central de l'organisation du Préfédéral (Eliminatoire du Championnat de France).

C'est une preuve que notre jeune mais active société, qui jouit de la sympathie du public, a su également s'attirer l'estime et la confiance des sociétés voisines et des dirigeants de la Fédération.

Cette compétition, dont le programme suit, aura lieu le 2 juillet prochain.

Programme : Concours préfédéral pour le Secteur de Cahors, sous la présidence de M. Battut, président fédéral du Plateau Central.

Les sociétés intéressées sont priées de faire parvenir pour le samedi 1er juillet au plus tard le nombre de quadrettes engagées avec le nom des joueurs et le numéro de leur licence 1939.

Il est rappelé que le nombre des quadrettes qualifiées sera de : Une en honneur ; sept en promotion ; une pour les pupilles.

Engagement, 16 fr. par quadrette ; tirage au sort à 9 h. 30 ; ouverture du concours, 10 heures. Celui-ci sera interrompu de 12 h. à 14 h., et de 19 heures à 20 heures.

Les joueurs seront répartis dans les divers restaurants de la localité.

Le Président : DELMAS.

ARTICLES pour FÊTES — **ALAYRAC** rue Marl-Foch CAHORS

RENSEIGNEMENTS

La répression de l'avortement

La lutte engagée par les Pouvoirs publics pour mettre les professionnels de l'avortement hors d'état de nuire ne cesse de s'intensifier.

A Paris, un nouveau service a été créé, à cet effet, au début de l'année; en moins de 6 mois, 350 enquêtes ont été faites par lui ; 12 médecins, dont 6 de nationalité étrangère, 14 sages-femmes, infirmières ou herboristes, 4 directeurs de clinique et 20 autres personnes ont été inculpés.

En province, l'activité des polices locales et des brigades régionales de police mobile n'est pas moindre ; le nombre des arrestations et des condamnations augmente de mois en mois.

Petites annonces économiques

PERDU, lundi 26, vers 18 h., de la rue des Petites-Boucheries au Pont de Cabessut, un étui à cigarettes cuir, avec fermoir. Le rapporter à M. TALOU, 13, rue du Maréchal-Foch. Récompense.

Dernière heure

Des étrangers préparaient un attentat terroriste

De Grenoble. — Le service de la Sûreté de Grenoble a ouvert une enquête sur les agissements d'anarchistes qui préparaient un attentat terroriste. Une perquisition a été effectuée au domicile d'un italien qui a pris la fuite et est retourné en Italie. Une correspondance et divers objets ont été saisis.

Les pourparlers anglo-soviétiques

De Londres. — Une longue communication de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou est parvenue à Londres sur l'état actuel des négociations. Le Comité des affaires étrangères examinera cette communication et les pourparlers anglo-soviétiques seront repris dans quelques jours.

Représailles britanniques contre le Japon

De Londres. — Une concentration de la flotte britannique dans les eaux extrême-orientales serait parmi les mesures de représailles à adopter, au cas où les Japonais persévéreraient dans leur attitude.

Tremblement de terre au Pérou

De Lima. — On mande de Cuzoo qu'un violent tremblement de terre a détruit le village de Pomacanchi. Une vingtaine de personnes ont été tuées. Il y a en outre, de nombreux blessés.

Défense de jouer aux femmes italiennes

De Rome. — A partir du 1er juillet prochain, l'accès des salles du pari mutuel, sur les champs de courses, sera interdit aux femmes italiennes.

Pas de politique conseille le Pape aux séminaristes

Cité du Vatican. — Le pape parlant à 7.000 sémnaristes, qui seront bientôt ordonnés prêtres, leur a conseillé de s'abstenir de faire de la politique. Il leur a, par contre, conseillé d'étudier l'histoire qui enseigne comment l'Eglise s'adapte aux changements politiques.

FONCIERE

TOUS RISQUES

COUDERC-NOUAILLAC

15, avenue de Freycinet

CAHORS

AGENCE RÉGIONALE

Cabinet Immobilier

(20e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux malaises et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque.

Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les *Maladies intérieures de la Femme*, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du *Retour d'Age*, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la *Circulation* : Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.17

Bien exiger la véritable **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Agriculteurs

Profitez du billet de

LOISIRS AGRICOLES

40 %

DE RÉDUCTION

POUR OBTENIR ce billet qui vous permettra de voyager A PRIX RÉDUITS vous et votre famille PROCUREZ-VOUS à votre gare une demande de CARTE D'IDENTITÉ

Les billets de Loisirs Agricoles sont délivrés toute l'année

S. N. C. F.

A. MANDON -- Cahors

Agence exclusive

DUCRETET-THOMSON

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 2

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

Depuis quelque temps, elle en entendait parler davantage. Une idylle s'était ébauchée entre Régis et Mlle Raymonde de Laroy, une amie de Josiane, qui en avait reçu la confidence. L'anodin petit flirt du début semblait prendre corps, maintenant, et devenir un sentiment sérieux qui pourrait bien aboutir au mariage.

Beaucoup moins sensible que Josiane, Raymonde, au contraire, semblait séduite par le caractère orgueilleux, sceptique et un peu dur de Régis. Elle aimait, par moments, se sentir fouaillée par cette rudesse un tantinet gouailleuse ; mais, surtout, sa coquetterie de femme était agréablement chatouillée lorsque, par le charme tout-puissant de sa triomphante jeunesse, elle arrivait à transformer en esclave cet homme si fier et si indépendant.

.....

Le front dans ses mains, M. de Rovaire gardait le silence.

Il n'avait point terminé sa confidence. L'aveu le plus cruel restait à faire, ou plutôt, Josiane, peu au courant du véritable sens de certains mots, n'en avait pas saisi toute la portée.

Dans l'ignorance des affaires où son père s'était plu à la maintenir, comment aurait-elle appris la signification de cette formule terrible : « Déposer son bilan » ?

Elle se croyait ruinée, c'était tout !

Sur-le-champ, elle avait accepté cette épreuve, et son cœur, délicat et charmant, l'avait poussée à faire abstraction de sa propre peine pour ne s'occuper que de celle de ses parents.

Elle s'était, en pensée, serrée plus étroitement contre eux.

Le visage bouleversé de son père la désolait. Une seconde fois, elle s'avança jusqu'à lui.

— Père chéri, l'orgueil n'est point tout en ce monde. Ne soyez pas si malheureux. Nous saurons nous restreindre. Soyez certain, d'ailleurs, que nous parviendrons à refaire notre existence.

Il la regardait douloureusement, avec une affection sans bornes.

— Josiane...

— Père ?...

— Je crois que tu ne m'as pas tout à fait compris.

Elle leva vers lui ses yeux fauves, qu'une larme retenue rendait plus lumineux et plus beaux.

— Mais si, père, je vous ai bien compris... Je sais que nous ne possédons plus rien.

Il la regarda bien en face.

— C'est pire que cela, Josiane...

— Père ?...

— Hélas !...

Il rassembla toute son énergie, pour trouver la force de lui poser cette question pénible :

— Sais-tu ce que c'est que de déposer son bilan ?

Elle le regarda, hésitante.

— Je crois le comprendre... N'est-point avouer à tous qu'on n'a pas réussi dans ses affaires... que l'on est ruiné ?...

M. de Rovaire soupira :

— Cela n'est qu'un petit côté de la terrible situation... Déposer son bilan, c'est, en réalité, faire faillite... C'est ne pas tenir ses engagements... C'est tromper la confiance de ses créanciers... En un mot, c'est entraîner dans la ruine ceux qui ont eu foi en nous.

« En fermant leurs portes et en déposant leur bilan, les usines de Rovaire et Bassières, non seulement jettent sur le pavé des centaines d'ouvriers, mais ruinent, en même temps, d'honnêtes familles qui les ont aidées dans leur effort.

— Mon Dieu ! fit Josiane en joignant les mains.

M. de Rovaire quitta son siège.

Il marcha un moment, d'un bout à l'autre de son cabinet, avec une agitation fébrile.

— Tu comprends, ma petite fille... Vous avoir ruinées, réduites à la misère, ta mère et toi, c'est déjà quelque chose, certes, et mon cœur se brise en y pensant... Mais il y a pire encore : je n'ai pas su garder intact le nom que vous portez.

La jeune fille s'insurgea :

— Mais vous avez fait tous vos efforts, père ! De cet argent, vous n'en conserverez pas un sou. Votre fortune sombre en même temps que celle des autres. Que pourrait-on vous reprocher ?

Il se retourna avec violence :

— Avec la moindre justice, rien, sans doute. Nous avons lutté désespérément. Mais que sert de se débattre contre l'inéluctable ? Nous, comme les autres, nous sommes victimes du malheur des temps...

« Pourtant, le pauvre homme qui a travaillé toute sa vie pour assurer le pain de sa vieillesse... celui qui était venu à nous plein de sérénité et d'espoir, nous confiant sa petite fortune, afin de la voir fructifier et grandir, que veux-tu qu'il comprenne à cette défaite ?

« Il saura seulement que tout son bien est perdu, et, à ceux qu'il considère comme responsables, il réclamera âprement son dû... Que répondre à ses revendications légitimes ? Comment repousser le mot cruel et abominable qu'il me jettera sincèrement à la face : « Voleur ! »

Et regardant son enfant avec une tristesse poignante :

— Ma fille, fit-il douloureusement, Josiane, que pourrais-je dire, pour me disculper ?

II

— Peut-on entrer chez toi, Germaine ?

M. de Rovaire entr'ouvrit la porte de la chambre de sa femme.

Une voix jeune encore répondit :

— Mais oui, Bernard.

Mme de Rovaire tourna la tête en souriant.

Dans ce sourire, on lisait du courage, de la pitié, de la douleur, mais par-dessus tout le reste, une admirable force d'âme.

Gaînée dans une robe noire de coupe gracieuse, Germaine avait conservé, malgré ses quarante ans passés, l'harmonie des formes et l'élégance de la ligne.

Elle était encore très belle.

Son visage avait la même régularité que celui de sa fille, mais ses yeux étaient moins somptueusement beaux. D'un châtain foncé, leur teinte était en tout semblable à celle de ses cheveux, tandis que les yeux de Josiane d'un étrange fauve clair, faisaient penser, malgré la douceur de leur expression, aux mystérieuses prunelles des bêtes sauvages.

Son père lui disait parfois en riant :

— Tu as des regards de lionne nostalgique.

.....

Au moment où M. de Rovaire pénétra dans la chambre de Germaine, celle-ci était assise devant un petit secrétaire en bois de violette fort ancien, riche cadeau de son mari pour un de ses anniversaires.

Elle se leva.

Les deux époux allèrent l'un vers l'autre, sans un mot, et, dans un élan de tendresse passionnée, ils s'étreignirent.

En une seconde, Mme de Rovaire vit défiler devant ses yeux toute sa vie de femme heureuse et adulée : Un mariage d'amour que Dieu avait béni par l'arrivée de Josiane... Un bien-être, un luxe même que le meilleur des époux, par un labeur acharné, avait entretenu et augmenté chaque jour... Enfin, surtout, cette tendresse protectrice, fidèle, inlassable, que Bernard lui avait témoignée, écartant de sa vie l'ombre d'une amertume.

Et maintenant ?...

Maintenant, l'homme qui la tenait dans ses bras n'était plus le riche industriel dont le cerveau puissant, la vaste conception des affaires, l'audace, le courage forçaient l'admiration de tous. Ce n'était plus qu'un homme, un pauvre homme, écrasé par les événements... malheureux, acculé à la ruine, à la faillite, au déshonneur.

Germaine avait l'impression, maintenant, que la barre changeait de pilote... Ce coup implacable du sort semblait avoir anéanti Bernard. C'était elle, désormais, qui devait se placer à la barre, et la tenir ferme, s'y cramponner d'une main solide, si elle voulait garder l'espoir d'amener l'esquif jusqu'au port.

(*A suivre*).

Bibliographie

Une heureuse initiative officielle.

LE CARNET DE SANTÉ

Le Ministre de la Santé Publique vient de décider la création de ce « Passeport de santé ». Cette institution demandée depuis longtemps par tous les hygiénistes, d'un dossier sanitaire individuel dans lequel seront insérés tous les documents concernant la santé de l'intéressé, entraînera pour l'état sanitaire de notre pays les meilleures conséquences.

Il appartenait à la grande Revue Médicale « Guérir » d'applaudir à cette heureuse initiative, et de présenter à ses Lecteurs le « Carnet de Santé ». Elle n'y manque pas, dans son numéro du 15 juin, au cours d'un éditorial documenté.

A côté de cet exposé, vous trouverez encore entourées de nombreuses illustrations, des études signées de médecins réputés sur : Bourdonnements d'oreilles, Les yeux de l'Enfant. Les aphtes, Chantez pour être bien portants, Les injections médicamenteuses, Faut-il conduire les enfants au cinéma, La vie aux eaux autrefois, Conseils pour les vacances, Les kystes hydatiques du foie, etc., ainsi qu'une remarquable étude d'un pédagogue doublé d'un hygiéniste : « Conseils de la dernière heure aux candidats bacheliers ».

« Guérir » est en vente partout 2,50. A défaut écrire, 49, avenue d'Iéna, Paris (16e) en joignant 3 timbres à 0,90 par numéro.

LA CROISIÈRE D'HENRY PAXTON

roman de Samuel EMERY

Adaptation

de Jeanne FOURNIER-PARGOIRE

(Aux Editions des Loisirs, 121, boulevard St-Michel, Paris Ve). Prix : 5 francs. Franco 6 francs.

Un des romans d'aventures les plus originaux et des plus vivants qui soient jamais sorti de la plume d'un romancier. Ce roman pourrait avoir aussi bien comme titre : « Héros sans le savoir ». Ce héros, c'est Henri Paxton. Paxton, employé, mari et père modèle, caresse un rêve, à son sens irréalisable : un voyage en mer. Et ce rêve se réalise, car il trouve que son état de santé l'oblige à faire une croisière. Et tout de suite le drame se noue avec une rapidité effarante : avertissements menaçants de n'avoir pas à embarquer sur le « Jacobs Cummings », coups de revolver essuyés dès sa montée à bord. Puis la situation s'aggrave et il se trouve que Paxton, d'aspect timide, réagit avec un courage et une décision magnifique, sans d'ailleurs comprendre, dans son ingénuité, l'âpreté de la lutte engagée, ni ses raisons profondes. Et notre navigateur improvisé fait merveilleusement face aux situations les plus désespérées.

Ce roman a passionné toute l'Angleterre. Paxton, ce petit employé modeste, ingénu et d'un courage naturel a été populaire outre-Manche, comme il le sera chez nous. Autour de lui des types pittoresques de marins vivent intensément, donnant à ce récit, un des meilleurs publiés par l'excellente collection : « Loisirs-Aventures », l'atmosphère inoubliable que surent créer les grands romanciers de la mer.

Dans

la Mode Pratique

tout est si pratique et vraiment élégant !

Tous les jeudis :

1 fr. 25

Abonnement 1 an : **48** fr. **50** ou **55** fr. avec prime.

Envoyer mandat-poste (pas de mandat-carte)

à *la Mode Pratique*, **49, av. de l'Opéra, PARIS**

Vient de paraître :

LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE A L'ECOLE PRIMAIRE

(*leçons, exercices, jeux, danses avec balles, ballons, cerceaux, cordes, coussins*)

par Mme Ch. COLAS-SAUZON

en collaboration

avec Ch. Colas instituteur

Préface de M. BÉGUÉ,

Inspecteur d'Académie du Lot

(Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors. 14 fr. ; franco : 15 fr. 50. Compte de Chèques Postaux, Toulouse (119-65).

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication Iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

UNE BELLE EXCURSION

Au gouffre de Padirac,

féérique voyage souterrain, rivière à 103 mètres de profondeur, sur 3 km. grottes merveilleuses, stalactites et stalagmites ;

et à Rocamadour,

lieu de pèlerinage mondialement réputé, bâti au flanc d'un énorme rocher surplombant la vallée de l'Alzou et possédant de nombreux sanctuaires dominés par un vieux château.

Vous trouverez à la gare de Rocamadour, à l'arrivée des trains, un service automobile d'excursion S.N.C.F. qui vous conduira à Padirac et à Rocamadour-ville.

Prix du transport : 18 fr. 1er départ à 9 h. 45 ; 2e départ à 15 h. 10.

Retour à la gare, assuré pour tous les trains.

Allez économiquement à Rocamadour en utilisant les BILLETS DE WEEK-END, 50 0/0 de réduction. Validité 3 jours 1/2 ou 4 jours 1/2, suivant distance.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 *de réductions*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Essuie-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : *Organes de manœuvre, de direction et de visibilité*, stipule que le pare-brise doit être muni d'un essuie-glace à la fois *automatique* et pouvant être manœuvré *à la main* en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au *Journal officiel*, établit que :

A partir du 31 décembre 1938 toute voiture neuve mise en circulation devra être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée.

A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1er janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 *tous* les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

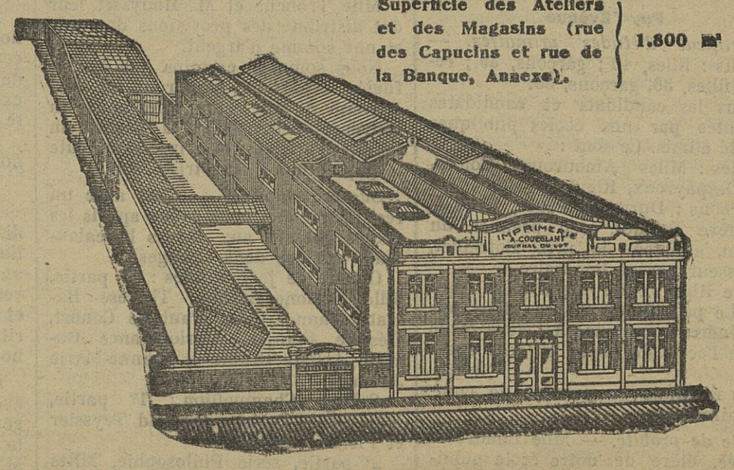

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'ETE 1939 (depuis le 15 Mai)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re,2e,3e cl.	OMNIB. 1re,2e,3e cl.	EXP. 1re,2e,3e cl.	MIXTE 3e cl.	EXP.(1) 1re,2e,3e cl.	RAPIDE 1re,2e,3e cl.	RAPIDE 1re,2e,3e cl.	EXP.	OMNIB. 1re,2e,3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	19 25	20 15	21 45	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	10 28	»	19 37	20 25	21 59	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	15 29	»	0 15	0 36	2 38	5 10	»
LIMOGES départ.	»	»	15 44	»	0 18	0 40	2 47	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	17 03	»	1 34	1 56	4 3	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	13 33	17 9	18 3	1 40	2 1	4 18	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	14 5	—	18 34	»	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	14 36	17 46	18 52	»	—	4 58	8 12	»
CAZOULES.....	9 19	14 43	—	18 58	»	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	14 48	—	19 2	»	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	14 57	—	19 10	»	—	—	—	»
Nozac.....	9 42	15 6	—	19 18	»	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	15 19	18 8	19 27	»	—	5 23	8 36	»
Saint-Clair.....	10 4	15 28	—	19 35	»	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	15 38	—	19 44	»	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	15 48	—	19 53	»	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	15 58	—	20 2	»	—	—	—	»
Espère.....	10 42	16 6	—	20 9	»	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	16 15	18 43	20 18	3 09	3 32	6 »	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 20	18 47	»	3 13	3 36	6 4	9 18	7 49
Sept-Ponts.....	11 56	17 30	—	»	»	—	—	—	7 54
Cieurac.	12 11	17 44	—	»	»	—	—	—	8 3
Lalbenque.....	12 18	17 51	—	»	»	—	—	9 42	8 9
Caussade.....	12 46	18 23	19 27	»	»	—	6 45	10 3	8 31
MONTAUBAN arr.	13 17	19 2	19 47	»	4 7	4 30	7 4	10 23	8 56
TOULOUSE.. arr.	14 8	»	20 37	»	4 48	5 11	7 45	11 25	

(1) A lieu du 2 juillet au 1er octobre inclus.

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re,2e,3e cl.	EXP. 1re,2e,3e cl.	EXP. 1re,2e,3e cl.	Autorails	RAPIDE 1re,2e,3e cl.	OMNIB. 1re,2e,3e cl.	OMNIB. 1re,2e,3e cl.	DIRECT 1re,2e,3e cl.	EXP. 1re,2e,3e cl.	EXP.(2) 1re,2e,3e cl.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	3 58	—	8 35	»	13 10	—	15 52	17 20	21 5	22 50	23 20
MONTAUBAN. d.	6 8	—	9 17	11 4	13 51	—	16 37	18 12	21 45	23 31	0 »
Caussade.....	6 47	—	9 35	11 29	—	—	17 16	18 32	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 23	—	—	11 54	—	—	17 56	18 55	—	—	—
Cieurac.....	7 31	—	—	11 59	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 41	—	—	12 8	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 47	—	10 9	12 13	14 40	—	18 20	19 12	22 40	0 20	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	12 14	14 44	13 27	»	19 17	22 44	0 24	0 55
Espère.....	8 27	—	—		—	13 38	»	19 28	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 40	—	—		—	13 49	»	19 39	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—		—	14 1	»	19 51	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—		—	14 8	»	19 58	—	—	—
Saint-Clair.....	9 10	—	—		—	14 16	»	20 6	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51		—	14 26	»	20 16	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—		—	14 33	»	20 23	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 38	—	—		—	14 41	»	20 31	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—		—	14 47	»	20 37	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—		—	14 53	»	20 43	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 11		—	15 2	»	20 54	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—		—	15 28	»	21 20	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	—	11 49		16 11	15 53	»	21 45	0 23	1 54	2 24
BRIVE.... dép.	»	—	11 56		16 17	—	»	»	0 29	2 »	2 30
LIMOGES. arr.	»	—	13 20		17 34	—	»	»	1 49	3 14	3 47
LIMOGES. dép.	»	—	13 35		17 43	—	»	»	2 2	3 21	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»	—	18 53		22 29	—	»	»	6 43	8 32	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»	—	19 5		22 40	—	»	»	6 55	8 43	8 50

Continue sur Libos et Agen

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 heures et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) A lieu tous les jours, du 2 juillet au 1er octobre.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

		Autorails	MARCH.-VOY.		Autorails
MONTAUBAN.....	»	11 4	13 51		16 35
CAHORS.....	»	12 13	14 40		18 20
CAHORS.....	7 4	12 14	15 51		18 50
Mercuès.....	7 17	12 24	16 10		19 »
Douelle (*Arrêt*).....	7 21	12 *a* 27	16 17		19 *a* 3
Parnac.....	7 30	12 31	16 28		19 7
Luzech.....	7 36	12 36	16 36		19 13
Pont de Castelfranc.	»	12 43	»		19 20
Castelfranc.....	7 46	12 46	16 50		19 23
Prayssac (*Arrêt*).....	7 50	12 49	16 56		19 26
Puy-l'Evêque.....	7 57	12 55	17 6		19 32
Duravel.....	8 3	13 1	17 16		19 38
Soturac-Touzac.....	8 10	13 7	17 26		19 44
Fumel.....	8 20	13 15	17 40		19 52
LIBOS.....	8 25	13 19	17 46		19 56

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

	Autorails		Autorails	
LIBOS... dép.....	6 41	9 5	13 27	18 14
Fumel.....	6 45	9 13	13 31	18 21
Soturac-Touzac.....	6 53	9 27	13 39	18 32
Duravel.....	7 »	9 37	13 46	18 39
Puy-l'Evêque.....	7 6	9 47	13 52	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7 12	10 »	13 58	18 55
Castelfranc.....	7 15	10 7	14 1	19 »
Pont de Castelfranc.	7 *a* 17	»	14 *a* 4	»
Luzech.....	7 24	10 28	14 11	19 12
Parnac.....	7 30	10 41	14 16	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	7 *a* 34	10 50	14 *a* 20	19 27
Mercuès.....	7 38	10 58	14 23	19 33
CAHORS.....	7 47	11 16	14 33	19 46
CAHORS.....	7 49	11 45	17 20	»
MONTAUBAN.....	8 56	13 17	19 2	»

De CAHORS à CAPDENAC

CAHORS.....	7 52	»	11 23	17 47
Cabessut.....	7 56	»	11 29	17 53
Arcambal.....	8 6	»	11 37	18 1
Vers.....	8 14	»	11 43	18 9
Saint-Géry.....	8 18	»	11 48	18 13
Conduché.....	8 28	»	11 58	18 23
Saint-Cirq-la-Popie..	8 34	»	12 3	18 29
St-Martin-Labouval..	8 40	»	12 10	18 35
Calvignac.....	8 46	»	12 15	18 41
Cajarc.....	8 54	»	12 23	18 49
Montbrun.....	9 2	»	12 30	18 57
Toirac.....	9 9	»	12 37	19 4
Lamadeleine.....	9 19	»	12 47	19 14
CAPDENAC.....	9 27	»	12 55	19 22

De CAPDENAC à CAHORS

					Navettes autorail entre Figeac et Capdenac à
CAPDENAC.....	7 30	13 »	»	17 5	16 45
Lamadeleine.....	7 38	13 8	»	17 13	16 52
Toirac.....	7 47	13 17	»	17 22	et
Montbrun.....	7 53	13 22	»	17 28	17 46
Cajarc.....	8 1	13 29	»	17 36	17 58
Calvignac.....	8 9	13 37	»	17 44	
St-Martin-Labouval..	8 15	13 43	»	17 50	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 21	13 49	»	17 56	
Conduché.....	8 29	13 55	»	18 2	
Saint-Géry.....	8 39	14 5	»	18 14	
Vers.....	8 44	14 10	»	18 18	
Arcambal.....	8 50	14 16	»	18 25	
Cabessut.....	8 59	14 25	»	18 33	
CAHORS.....	9 5	14 31	»	18 40	

a. — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train ; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

			EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 48	9 15	14 40	17 58	18 46
Vayrac.....	4 56	9 23	14 47	18 4	18 52
Bétaille (*arrêt*).....	5 »	9 28	14 51	18 9	18 *a* 55
Puybrun.....	5 8	9 36	15 59	18 15	19 *a* 1
Bretenoux-Biars....	5 17	9 44	15 7	18 24	19 7
Port-de-Gagnac.....	5 23	9 50	15 13	18 31	19 *a* 12
Laval-de-Cère	5 31	9 58	15 20	18 39	19 20
Lamativie	5 50	10 16	15 37	18 56	19 *a* 34
La Roquebrou.....	6 25	10 43	16 2	19 21	19 *a* 58
AURILLAC.. arrivée.	7 13	11 20	16 37	19 58	20 35

Aurillac à St-Denis-près-Martel (1)

AURILLAC.. départ.	5 50	6 30	10 40	17 18	21 50
La Roquebrou.....	6 16	7 11	11 18	17 56	22 27
Lamativie	6 *a* 38	7 35	11 42	18 21	22 51
Laval-de-Cère	6 52	7 50	11 58	18 40	23 6
Port-de-Gagnac.....	6 *a* 58	7 57	12 5	18 48	—
Bretenoux-Biars	7 5	8 8	12 19	19 8	23 23
Puybrun.....	7 *a* 12	8 15	12 26	19 15	23 32
Bétaille (*arrêt*).....	7 *a* 18	8 22	12 33	19 22	—
Vayrac.....	7 22	8 30	12 38	19 28	23 43
St-Denis-près-Martel.	7 28	8 37	12 45	19 35	23 50

(1) Du 2 Juillet au 1er Octobre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

			EXP.		Périodique jour de foire
Le Buisson. dép.	»	7 33	10 39	17 14	19 42
Sarlat..... dép.	»	8 22	12 1	17 49	18 » 20 31
Cazoulès.....	»	»	12 36	18 15	19 3 »
Souillac.....	»	»	12 46	18 20	19 13 »
	»	»	13 47	18 20	
Le Pigeon.....	»	»	14 »	18 28	» »
Baladou . Arrêt.	»	»	»	—	» »
Martel.....	»	»	14 10	18 38	» »
St-Denis-p.-Mart.	»	»	14 19	18 45	» »

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 29	—	—	—	13 5	—
Martel.....	7 38	—	—	—	13 19	—
Baladou.....	—	—	—	—	—	—
Le Pigeon.....	7 46	—	—	—	13 28	—
	7 54	—	—	—	13 37	—
Souillac.....	7 54	6 15	—	—	14 27	—
Cazoulès.....	8 »	6 23	—	—	14 34	—
	8 27	7 28	—	—	15 15	—
Sarlat.....	8 27	—	5 30	—		17 57
Le Buisson. ar.	9 1	—	6 14	—	15 59	18 41

De Sarlat à Gourdon (*Service assuré par M. Artigalas*)

SARLAT.....	8 24	»	11 »	13 30	16 45	16 50	
Carsac.....	8 35	»	11 19	13 46	17 2	17 7	
Grolejac	8 42	10 30	11 39	13 56	17 11	17 15	
St Cirq Madelon	8 53	10 47	11 53	14 13	17 24	—	
Payrignac.....	9 3	10 57	12 5	14 24	17 35	—	
GOURDON	9 13	11 »	12 10	14 35	17 50	—	

De Gourdon à Sarlat (*Service assuré par M. Artigalas*)

GOURDON.....	6 50	—	11 30	15 25	17 »	
Payrignac.....	7 6	—	11 43	15 40	17 13	
St-Cirq-Madelon.....	7 17	—	11 56	15 51	17 26	
Grolejac.....	7 30	10 30	12 11	16 11	17 41	
Carsac.....	7 39	10 45	12 22	16 13	17 53	
SARLAT.....	7 55	11 5	12 35	16 35	18 10	

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

						Navettes autorail entre Capdenac et Figeac à	
TOULOUSE. dép.	»	»	»	10 1	15 45		19 45
CAPDENAC. ar.	»	»	»	13 31	19 7		23 23
CAPDENAC. d.	2 27	7 »	11 15	13 43	19 30		23 43
FIGEAC.....	2 52	7 25	11 26	13 55	19 43		23 55
Le Pournel.....	—	7 46	11 47	14 14	20 2		—
Assier.....	3 42	7 57	11 55	14 23	20 12		0 21
Flaujac (halte)...	—	8 7	12 3	14 32	20 20		—
Gramat.....	5 7	8 23	12 17	14 45	20 33		0 30
Rocamadour	5 19	8 37	12 27	14 56	20 44		0 49
Montvalent.....	5 36	8 56	12 41	15 9	20 57		—
St-Denis-p.-Martel arr.	5 47	9 7	12 50	15 20	21 6		1 9
St-Denis-p.-Martel dép.	5 58	9 11	13 1	15 24	21 13	16 30	1 13
Quatre-Routes....	6 9	9 24	13 11	15 33	21 23	16 38	—
Turenne.....	6 21	9 34	13 21	15 41	21 32	et	—
BRIVE..... ar.	6 54	9 55	13 44	16 1	21 52	17 20	1 46
PARIS (Orsay) ar.	—	19 5	»	22 40	5 30	17 29	8 43

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Orsay)	(1)		Navettes autorail entre Figeac et Capdenac à
PARIS (Aust.) d.	21 12	22 50	7 5	»	10 15	»	
Brive..... dép.	3 47	8 »	13 54	»	17 12	18 16	
Turenne.....	4 8	8 22	14 14	»	17 33	18 52	
Quatre-Routes....	4 16	8 30	14 22	»	17 41	19 3	
St-Denis-p.-Martel arr.	4 23	8 37	14 29	»	17 48	19 15	
St-Denis-p.-Martel dép.	4 29	8 42	14 33	»	17 52	19 40	
Montvalent.....	—	8 55	»	»	18 5	19 58	
Rocamadour	4 53	9 12	14 58	»	18 21	20 46	
Gramat.....	5 4	9 24	15 8	»	18 32	21 7	
Flaujac (halte)...	—	9 36	15 20	»	18 43	»	
Assier.....	5 23	9 46	15 26	»	18 53	21 42	16 45
Le Pournel.....	—	9 55	»	»	19 2	»	16 52
FIGEAC..... dép.	5 46	10 21	15 48	7 21	19 19	22 13	et
CAPDENAC ar.	5 55	10 31	15 57	7 28	19 28	22 26	17 46
CAPDENAC d.	6 29	11 14	16 10	»	19 43	»	17 58
TOULOUSE	9 12	15 32	19 13	»	23 29	»	»

(1) N'a lieu que du 1er juillet au 1er octobre entre St-Denis et Capdenac.